

# CRISE COVID-19

## LE DRIAN S'ENGAGE À DÉFENDRE L'APD ET À SOUTENIR LES INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

---

### Communiqué de presse de Coordination Sud

Paris, le mardi 26 mai

Coordination SUD a rencontré hier en fin d'après-midi M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, afin d'échanger sur les engagements que la France doit prendre, au titre de la solidarité internationale, en réponse aux impacts sanitaires tout comme économiques et sociaux de la crise liée au covid-19. Les demandes de Coordination SUD étaient précises ; les réponses du ministre constituent des bases pour accroître le soutien à l'action des associations de solidarité internationale.

Pour Coordination SUD, la crise sanitaire a des conséquences majeures sur tous les pays avec des conséquences durables dans le temps. Elle touche massivement les populations déjà vulnérables, celles en situation de précarité d'emploi. Elle fragilise des territoires entiers et présente le risque de faire reculer des années entières de lutte contre la pauvreté. Elle nécessite donc une mobilisation exceptionnelle, additionnelle et massive de la solidarité internationale sous forme d'aide en dons, aux trois échelles, internationale, européenne et française. Et cela dans des temps très courts, à l'instar de qui est fait en France comme de tous les pays du Nord. Coordination SUD a donc exprimé clairement la nécessité non seulement de garantir ce qui est déjà programmé en matière d'aide publique au développement (APD), mais également d'inclure dans les collectifs budgétaires des semaines à venir, une augmentation significative des moyens pour lutter immédiatement contre les effets de la crise.

Par ailleurs, Coordination SUD a demandé que les canaux de cette aide permettent sa disponibilité rapide, n'incluent pas des procédures longues et complexes habituelles. Nous avons plaidé pour que cette mise à disposition s'appuie de façon conséquente sur la société civile et les communautés locales qui sont directement en lien avec les populations les plus touchées par les effets de la crise, et que l'accès permis par un pont aérien humanitaire puisse être développé et pérennisé.

Enfin, Coordination SUD a rappelé au ministre l'impact direct de la crise sur les associations de solidarité internationale. Elle a donc demandé qu'une attention particulière avec des mesures de soutien permette de répondre à la dégradation de leurs conditions économiques, humaines, matérielles et de leurs capacités à agir sur le terrain.

Sans se montrer fermé à agir pour des financements additionnels pour répondre aux effets de la crise, le ministre a affirmé l'objectif de sécuriser le cap budgétaire fixé pour l'APD et de garantir les montants programmés pour l'année 2021. Malgré le contexte de crise, il s'oppose à une remise en cause des trajectoires d'aide publique au développement jusqu'alors affichées, par impératif de solidarité pour l'intérêt bien compris de tous.

En termes de réponses à la crise, sous réserve d'une faisabilité rapide sur le terrain, le ministre s'est dit prêt à soutenir l'ouverture d'une ligne de crédit spécifique et additionnelle pour soutenir

des projets portés par les organisations de la société civile et a proposé à Coordination SUD d'y travailler avec les services du Ministère.

Enfin, le ministre a affirmé être conscient des difficultés économiques que rencontrent les associations françaises de solidarité internationale du fait de la crise ; il a ainsi souhaité que les associations soient pleinement incluses dans les politiques de soutien de l'État. Coordination SUD rappelant que l'appui structurel demandé à l'État est, avant tout, un investissement dans la préservation des capacités d'action de ces associations et visant une déclinaison, sous toutes ses formes, de la solidarité internationale maintenant et à l'avenir.

Le ministre enfin a confirmé la relance du projet de loi pour le développement solidaire<sup>[1]</sup> en septembre et la nécessité d'y traduire les enseignements tirés de la crise, et notamment pour la question des biens publics mondiaux.

Coordination SUD se félicite de l'écoute du ministre et des ouvertures affichées. Elle poursuivra résolument son action pour concrétiser ces avancées avant l'été. Elle continuera à porter l'objectif de financements additionnels massifs pour l'aide aux populations des pays pauvres, pour donner les moyens adéquats à l'action, au quotidien, sur le terrain, aux acteurs et actrices de la société civile.

#### **CONTACT PRESSE**

Olivier Jablonski, [jablonski@coordinationsud.org](mailto:jablonski@coordinationsud.org) – Tél : 06 26 20 97 25

#### **RASSEMBLER ET AGIR POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

**Coordination SUD** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

[1] <https://www.coordinationsud.org/?p=377983>